

## L'apié de Raybaud

Autrefois, l'apié, était un mur en pierre sèche dans lequel des niches destinées à recevoir des ruches étaient aménagées. Le site de l'Apié de Raybaud est en réalité un ancien oppidum

## L'oppidum :

L'oppidum de l'Apié de Raybaud est un habitat fortifié et haut perché, centre politique, économique et religieux des celto ligures. Occupé au cours des II et le siècles avant J.-C., se trouvant à 181m d'altitude, dominant l'Aille (affluent de l'Argens), le site a fait l'objet d'une fouille de sauvetage en 1992 et d'une fouille programmée en 1993. Il s'étendait sur 600m<sup>2</sup>. Le rempart était constitué d'un mur simple, de 1m de large, avec des murs de parement en pierres et un blocage interne en pierraille et argile. L'enceinte était renforcée par une tour creuse rectangulaire. Les habitations intérieures s'appuyaient contre l'enceinte. Une habitation de 38m a été fouillée révélant 4 trous de poteau centraux alignés ainsi qu'une banquette contre le mur nord.

\* D'après Pages d'Histoire d'un terroir provençal – Edisud + la Carte archéologique de la Gaule 83/1 - Editions de la Maison des sciences de l'Homme +Annales de la Société des sciences naturelles et d'Archéologie de Toulon et du Var (Tome 45 - 4<sup>e</sup> trimestre 1993)

## Les abeilles aux Arcs :

L'apié est un mur à abeilles (appelé aussi parfois brusc en provençal)

En 1761 les marguilliers\* de la confrérie du Saint Sacrement procèdent à un achat de ruches neuves.

« *Achat de ruches neuves - Payé aux mégers pour achat des ruches neuves achetées pour l'usage des apiers, savoir : A Antoine Audemard, Antoine Jean et à la veuve Chabarat pour un total de 55 livres 10 sols* ».

« *Cire payée aux mégers\* et autres – Payé aux mégers des confréries et autres pour leur moitié de leur cire jaune remise aux dits marguilliers, savoir : d'Antoine Jean 3 livres 14 onces, de Jean Chabert 27 livres, d'Antoine Audemard 11 livres 8 onces, d'Antoine Bremond 19 livres 8 onces, de la veuve Chabarat 11 livres. Total 76 livres 14 onces, pour moitié aux mégers soit 37 livres 7 onces à 22 sols l'once soit 42 livres 5 sols 7 deniers. Plus acheté à Clément Raybaud 20 livres ½ de cire pour 20 livres 10 sols* ».

« *Cierges achetés au sieur Arbaud* » -NDLR Le sieur Arbaud était fabriquant de cierges et bougies à Draguignan – *Payé au sieur Arbaud 138 livres 9onces ¼ de cierges pour 207 livre 17 sols. Déduit 95 livres 12 onces de cire jaune à lui remise l'été précédent à 25 sols la livre soit 121 livres 2 sols 6 deniers. Reste net 86 livres 14 sols 6 deniers* ».

Sources : Archives Départementales Fonds Fedon 7 J 40.

\*Le marguillier, en latin médiéval le matricularius, est celui « qui tient un registre ou un rôle (matricula) ». La première fonction connue du matriculaire, était d'immatriculer les pauvres de l'église, c'est-à-dire de les inscrire sur le registre d'aumône. Ce n'était pas une profession mais une charge généralement tenue par trois personnes par confrérie. Aux Arcs les Marguilliers pour avoir des revenus géraient aussi l'organisation de la foire de St Jean qui se tenait près de la chapelle dédiée à ce saint et vendaient les néoules pour la fête de St Sébastien.

\*Le méger, mot dérivé du provençal meg (moitié). C'est un fermier qui partage avec le propriétaire les produits de la récolte ou du troupeau.